

Mme Fiquémont Armelle
Directrice du pôle scolaire Paul Verlaine
34 rue Chanteraine
08310 JUNIVILLE
03.24.72.71.46
ce.0080476z@ac-reims.fr
déchargée de classe le lundi et le mardi

INSCRIPTIONS ECOLE PAUL VERLAINE RENTREE 2021-2022

1) Les INSCRIPTIONS des enfants nés en 2018 et avant, auront lieu :

Aux bureaux de la « **Communauté de Communes du Pays Rethélois** » :
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h
à SAULT –LES-RETHEL : 03.52.10.01.14 (30 avenue de Bourgoin)

OU

A la **Maison Relais de Juniville**
Matin : Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h ; mardi et jeudi de 8h30 à 10h
Après-midi : lundi et mardi de 13h30 à 17h30 et vendredi de 13h30 à 17h
à JUNIVILLE : 03.24.72.72.76 (15 avenue des écoles)

Se munir de :

- Un justificatif de domicile (quittance d'électricité ou téléphone fixe, acte de vente du logement),
- Le livret de famille
- L'avis d'imposition N-1 du foyer
- Le nom de la compagnie d'assurance et le numéro de contrat de la couverture « responsabilité civile »
- Un certificat de radiation de l'école fréquentée si l'enfant a déjà été scolarisé,
- Le carnet de santé de l'enfant,
- Une photo d'identité de l'enfant,
- Le numéro d'allocataire de la CAF le cas échéant.

2) Les parents doivent ensuite POUR ADMISSION :

Habituellement, vous êtes reçus au pôle scolaire pour remplir les documents et faire la visite du pôle. En raison du contexte sanitaire et sécuritaire, je ne suis pas autorisée à vous recevoir . Dès que la situation le permettra de nouveau, je reviendrai vers vous pour fixer une date. Il apparaît donc indispensable de remplir les documents que je vous transmets ce jour (fiche de renseignements, fiche d'urgence, codes professionnels, livret d'accueil) **en veillant à indiquer une adresse mail auquel je pourrai vous contacter sur la fiche de renseignements. Une fois , la fiche de renseignements, datée et signée, et la fiche d'urgence renseignées, vous voudrez bien me les déposer dans la boîte aux lettres**

verte de l'école. Il conviendrait aussi de me fournir une copie (soit en version papier, soit un scan ou une photo) de la page 90 et 91 du carnet de santé et des pages du livret de famille du père, de la mère et de votre enfant concerné par l'admission.

Pour tout renseignement en lien avec le temps scolaire, vous pouvez me contacter les lundis – mardis (jours où je suis déchargée de classe) au 03.24.72.71.46 ou par mail à l'adresse suivante : ce.0080476z@ac-reims.fr

Documents à retourner pour le dossier d'admission auprès du pôle scolaire de Juniville :

- fiche de renseignements dûment complétée **avec une adresse mail**
- fiche d'urgence dûment complétée (signaler bien tout problème de santé nécessitant l'administration de médicaments)
- photocopies, scan ou photos du livret de Famille (père-mère-enfant admis),
- photocopies, scan ou photos du carnet de Santé de l'enfant ou certificat de vaccinations,
- éventuellement le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.